CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E9934** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2027**

ÉDITÉ LE 24/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1999

Raison sociale : SARL T.G.H

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 526 316

RUE CORINDON
PÔLE D'ACTIVITÉS
CS 40003
13510 EGUILLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AIX EN PROVENCE 1999 B 907

Siret : 423 694 132 00022

Code NACE : 4399D

Numéro caisse de congés payés : 39370

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10730086204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10730086204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 42 59 99 52 **Fax :** 04 42 95 25 65

Portable : 06 31 51 45 49

Responsabilité légale :
PLANTIER PHILIPPE GÉRANT

Site Internet : http://www.tgh.fr

E-mail : tgh@tgh.fr

Effectif moyen : 56 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 110 352 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie	37	17/09/2024
2132	Enduits aux liants hydrauliques		17/09/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante)	20	16/09/2025
3141	Eléments accessoires de couverture		15/09/2026
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	37	17/09/2024
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/09/2026 16:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E9934** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2027**

ÉDITÉ LE **24/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1999
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 526 316

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AIX EN PROVENCE 1999 B 907

Siret : **423 694 132 00022**
Code NACE : 4399D
Numéro caisse de congés payés : 39370

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10730086204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10730086204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **SARL T.G.H**

RUE CORINDON
PÔLE D'ACTIVITÉS
CS 40003
13510 EGUILLES
Téléphone : 04 42 59 99 52 **Fax :** 04 42 95 25 65
Portable : 0631514549

Site Internet : http://www.tgh.fr
E-mail : tgh@tgh.fr

Responsabilité légale :
PLANTIER PHILIPPE GÉRANT

Effectif moyen : 56 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.